

COMMUNE DE LA BASTIDE PRADINES

Séance du 02 février 2024

Membres en exercice :

10

Présents : 7

Date de la convocation: 29/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux février 20 h 00l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves MALRIC

Votants: 7

Pour: 7

Présents : Yves MALRIC, Philippe VALDEYRON, Anne Marie MAILHE, Bastien GIACOBBI, Magali COMBY, Jean Pierre ROMIER, Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

Contre: 0

Représenté (e)(s):

Abstentions: 0

Excusé (e)(s): Serge ARNAL, Angele BOUSQUET

Absent (e)(s): Francois COMBY

Secrétaire de séance: Magali COMBY

Objet: VALIDATION DU CHOIX DE L' ENTREPRISE POUR LA PHASE II ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS A ST PIERRE DE GOURGEAS - 2024_DE_06

Monsieur le Maire informe les conseillers du résultat de la commission d'appel d'offre pour la phase II Assainissement, eau potable et enfouissement des réseaux secs sur le hameau de Saint Pierre de Gourgeas. Le bureau d'étude a présenté à la Commission le jugement des offres : valeur technique des prestations 60% et prix des prestations 40% .

Quatre offres ont été présentées SEVIGNE, LADET TP, SA2P, GUIPAL : L'entreprise SA2P remporte le marché avec 85.41 (54.31 + 31.10) points pour un montant total 126 817.79 € HT, soit 152 181.35 € TTC.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents :

- approuvent la validation du choix de l' entreprise,
- retient les devis présentés de l'entreprise SA2P pour la réalisation de la phase II :
 - . la partie Assainissement et eau potable pour 79 351.60 € HT soit 95 221.92 TTC.
 - . la partie Enfouissement des Réseaux secs pour 47 466.19 € HT soit 56 959.43 € TTC.
- autorisent M. le Maire à signer ces devis.

Ansi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire, Yves MALRIC



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture le : 08 février 2024
et publié ou notifié le 08 février 2024

AGEDI Dépôt SOUS PREFECTURE DE MILLAU
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/02/2024 012-211200225-20240202-2024_DE_06-DE